



**SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS
DU PROGRAMME FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
a/s FECB – 100-550 6^e Avenue Ouest, Vancouver, C.-B. V5Z 4P2
(604) 871-1865 ou 1-877-783-2243**

Le 10 décembre 2020

Monsieur Patrick Gatien
Président du Conseil d'administration
Conseil scolaire francophone de la C.-B. (#93)
100-13511 Commerce Parkway
Richmond, C.-B. V6V 2J8

Monsieur Gatien,

OBJET : EHB

Je vous écris, au nom du comité exécutif du Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la Colombie-Britannique et de tous les membres qu'il représente.

L'opposition des enseignantes et enseignants face aux EHB est bien connue. Cependant, au fil des ans, la raison de notre opposition est devenue moins claire et est souvent définie de façon restrictive comme une simple objection au classement des écoles par l'Institut Fraser. Bien que ce soit une utilisation particulièrement odieuse des résultats des EHB, il ne doit en aucun cas être considéré comme la seule raison de se passer de cette évaluation standardisée.

L'évaluation est une mauvaise pédagogie. Le format et le contenu sont obsolètes. Faire passer un test aux élèves dans un format inconnu et sans lien avec l'apprentissage actuel en classe est complètement contraire aux meilleures pratiques en matière d'évaluation des progrès des élèves. En effet, l'examen ne correspond pas aux nouvelles pratiques contenues dans les nouveaux programmes de la Colombie-Britannique qui ont pourtant été mis en place depuis quelques années.

L'examen réduit le service aux élèves. L'administration des EHB prend beaucoup de temps d'enseignement, s'échelonnant sur plusieurs jours. Du temps qui pourrait être consacré à servir l'élève est en fait passé à servir le test. Le délai entre la prise du test et la distribution des résultats signifie que ces derniers sont désuets et ne sont d'aucune utilité pour les enseignantes et enseignants lors de la planification. Les notes faibles pour une école ne donnent aucun soutien ou ressources supplémentaires pour les élèves.

Finalement, l'évaluation est nuisible. La capacité des élèves à gérer l'anxiété et à s'autoréguler autrement dans une situation inhabituelle et stressante a un impact évident sur leur succès. Chaque année, les enseignantes et enseignants signalent que les élèves démontrent des comportements indiquant des niveaux élevés de détresse.

Dans le contexte tout particulier de l'année scolaire 2020-2021 avec la pandémie qui affecte toutes nos écoles, nous croyons que la tenue de ces examens ne ferait qu'accroître la charge de travail déjà lourde des enseignantes et enseignants, en plus d'augmenter le stress des élèves et des membres du personnel enseignant. Il est aussi important de mentionner que nous savons que plusieurs élèves de notre province ont vécu des interruptions dans leurs apprentissages dues à cette pandémie et ont possiblement vécu des traumatismes. De ce fait, il serait contre-productif de les soumettre à une évaluation pour lesquels ils n'ont peut-être pas reçu toute l'instruction et le temps adéquat pour consolider ces apprentissages dans un contexte scolaire «normal».

Également, la tenue de ces évaluations a toujours créé une tension vive entre les enseignantes et enseignants et les directions d'école. Cette tension n'est jamais la bienvenue, mais dans le contexte actuel ne ferait qu'enflammer le climat dans les écoles du CSF.

Nous demandons que le Conseil d'administration du CSF prenne une position officielle et appuie les enseignantes et enseignants dans la suspension des examens des habiletés de base (EHB). Une position similaire a été prise cette année par quelques conseils scolaires de la province, dont celui de Mount Arrowsmith.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Gatien, l'expression de mes salutations distinguées.


Stéphane Bélanger
Président du SEPF

c.c.: Membres du CA du CSF